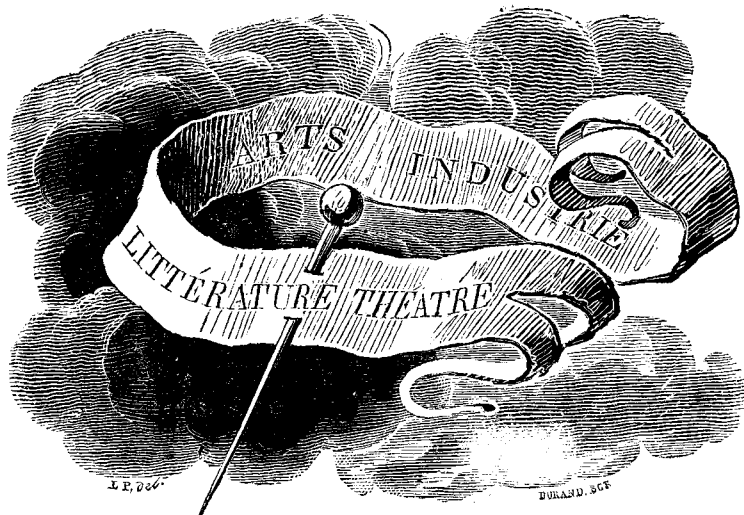


N° 30.

1^{re} Année.

L'ÉPINGLE paraît le Jeudi et le Dimanche. Le prix de l'abonnement, qui se paye d'avance, est de 6 fr. pour 3 mois; 11 fr. pour 6 mois; 20 fr. pour l'année; 1 fr. de plus par trimestre pour les départements. Le prix d'insertion des annonces est de 20 c. la ligne, et 15 c. pour MM. les abonnés.



DIMANCHE

3 Mai 1835.

ON S'ABONNE, à Lyon, au bureau du journal, rue de la Préfecture, n. 6, et aux librairies de MM. Baron, rue Clermont; Louis Babeuf, rue St-Dominique, et Chambet fils, quai des Célestins.

A PARIS, à l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18.



L'ÉPINGLE,

Journal de Lyon.

LA TÊTE DE LION.

CHRONIQUE LYONNAISE.

Dans la rue Lainerie, non loin de la place du Change et sur le lieu qu'occupe maintenant une maison d'assez belle apparence, existait en 1615 une construction déjà bien ancienne; l'intérieur était divisé en deux salles basses voûtées en arêtes; l'une pavée de dalles irrégulières disposées sans ordre ni symétrie; l'autre, avec un sol naturel, seulement la terre en avait été battue de manière à former un parquet uni et propre; au-dessus de ces deux pièces, il y en avait deux autres auxquelles conduisait un escalier tournant à spirales cannelées, ces deux pièces étaient très-basses sans plancher, c'était là aussi un sol de terre, mais raboteux et comme formé de décombres; en examinant avec attention les murs et les faibles morceaux de bois qui formaient la charpente et soutenaient la toiture, on devinait aisément que cette construction commencée sur un plan assez bien entendu, avait été abandonnée et recouverte en attendant la reprise des travaux; c'étaient là les conjectures que semblaient former trois hommes noirs évidemment gens de justice, tous les trois occupés à parcourir, inspecter et mesurer la modeste habitation dont ils verbalisaient la saisie.

En effet, cette espèce de mesure, dernier refuge et dernier avoir d'une famille bien malheureuse, allait être mise en vente à trente jours de là, pour acquitter la somme de deux cents livres de capital, restant due à

Nabal Grisier, argentier du chapitre de St-Jean, par Jean Vertaut, professeur de belles-lettres et sciences, sans compter les frais, loyaux coûts et intérêts.

Jean Vertaut n'était pas chez lui au moment de l'invasion des corbeaux de la Bazoche; sa femme seule avec ses trois enfans reçut cette malencontreuse visite; vainement elle essaya de fléchir le chef du trio exécutif, il fut inexorable: — Ma bonne dame, lui répondit-il, l'excellent M. Grisier m'a taxé d'indulgence intempestive pour avoir octroyé un délai de vingt-quatre heures en attendant votre mari qui devait être de retour. — Oh! messire sergent, encore un jour, je vous en supplie, s'écria la jeune femme, Jean arrivera bientôt, il est allé chez le seigneur de St-Cyr dont le fils est son élève, et sans doute il en reviendra avec des ressources. — J'en doute, reprit l'huissier, votre mari est un enfant de Calvin en mal odeur auprès du seigneur de St-Cyr, beau-frère de l'archevêque, et vous avez irrité cet excellent Grisier, qui voulait vous convertir à la foi catholique. — La foi est comme la conscience, messire sergent, elle ne se vend pas. — Vous croyez, bonne dame?... Dieu vous soit en aide, nous allons procéder. Et les trois investigateurs parcoururent la maison que leur première visite avait déjà dépouillée du peu de meubles qui la garnissaient. Et la jeune femme sanglotait assise sur son lit ayant à ses pieds ses deux plus petits enfans, qui s'étaient réfugiés là effrayés par les figures sinistres des visiteurs: l'aîné, âgé de huit ans, était accroupi par terre et barbouillait sur une dalle

avec un charbon, le croquis informe de la grotesque physionomie du sergent. — Mille pardons, ma pauvre dame, dit l'huissier patelin en s'approchant de la mère désolée, pourriez-vous nous dire comment vous est advenue la maison pour laquelle nous instrumentons ? — Elle me vient de mon père, messire, et mon père la tenait du sien à qui elle était échue par testament de Nicolas Famel, en reconnaissance des bons creusets que mon bisaïeul, qui était potier, lui avait fournis. — De sorte que c'est de votre côté que vient cette propriété... mais alors, ma bonne dame, vous pouvez réclamer, vous n'avez pas signé les obligations de Jean Vertaut, ainsi votre mari seul peut être poursuivi ; on le mettra en prison, mais vous garderez votre maison. — Continuez vos écritures, messire sergent, mais ne m'insultez pas ! mon pauvre Jean qui s'est tué pour nous, pour soutenir mon père malade si long-temps !... je le laisserais seul porter la peine de son dévouement, oh ! non jamais ! plutôt mourir avec lui et nos enfans. — Au même instant l'aîné des enfans s'écria : mère ! mère ! vois donc cette belle figure de Lion qui est sur cette pierre, la mère n'entendit rien, car ayant vu son mari qui arrivait, elle courut se jeter dans ses bras. Pendant leurs embrassemens, messire sergent griffonna sa copie à la hâte, la laissa sur le pied du lit et partit avec ses deux acolytes.

Jean Vertaut était un homme d'un caractère franc, un peu insouciant de l'avenir et acceptant le présent en philosophe, en artiste, pourvu qu'il ne vît point souffrir ni sa femme, ni ses enfans. — Hé bien ! ma bonne Gilbertine, encore de la douleur à l'ame et des larmes dans les yeux.... Allons, trêve à la peine, chère compagne, j'apporte du bonheur... et d'excellens fromages du Mont-d'Or dont m'a fait cadeau la ménagère du château de St-Cyr, la vieille nourrice du père de mon élève. En donnant ses détails, Jean Vertaut sortait d'un petit panier plat une demi-douzaine de jolis fromages ronds ; la bonne Gilbertine, heureuse de sa gaieté et respectant même jusqu'à l'insouciance de son mari, enleva adroitement la copie de la saisie, dont l'aspect inattendu aurait pu troubler la joie du retour. Les enfans entouraient leur père qui les embrassait, en leur distribuant des petits gâteaux de campagne, garnis de fruits cuits. A voir l'air de satisfaction de ce bon père, on aurait supposé tout naturellement qu'il revenait de son voyage avec les moyens de parer aux poursuites imminentes dont il était l'objet, mais sa femme qui le connaissait bien, n'osait le questionner sur ce point dans la crainte de voir s'évanouir sa dernière espérance ; aussi tressaillit-elle de plaisir lorsqu'elle l'entendit lui dire : Hé bien ! petite femme, tu ne me dis rien concernant nos intérêts ? cela en vaut pourtant la peine. — Tu as donc réussi, lui dit-elle ? — Certainement, et d'abord, voici dix-huit livres que l'on m'a payées pour mon dernier mois de leçon, et puis, quant à ce qui nous est nécessaire pour nous sortir des mains de Grisier, nous l'aurons dans quinze jours, le seigneur

de St-Cyr m'a parlé d'un travail qui regarde son beau-frère l'archevêque, et pour lequel je pourrai sans doute lui servir aussi... — Dieu veuille que tes espérances se réalisent, mon ami, mais.... — Allons, te voilà encore avec tes doutes ! répliqua Jean Vertaut d'un ton d'humeur ; car c'est le propre de ceux qui se rattachent aux plus faibles branches, de vouloir qu'on croie à l'infaillibilité de leurs ressources, comme ils ont besoin d'y croire eux-mêmes. Et cependant les doutes de Gilbertine n'étaient que trop fondés ; les quinze jours se passèrent sans que Jean Vertaut entendît parler du seigneur de St-Cyr, huit jours s'écoulèrent encore dans la même attente, et alors, la pauvre femme désolée se vit obligée d'instruire son mari de l'extrémité déplorable dans laquelle les plaçaient les poursuites de Grisier. Après bien des hésitations, Jean Vertaut se décida à recourir encore au beau-frère de l'archevêque, pour lui rappeler sa promesse ; il partit donc, trois jours avant l'expiration du délai fatal fixé pour la vente de la modeste habitation.

Il revint le lendemain, sa figure était bouleversée ; et lorsqu'il entra dans la salle où sa famille était réunie, il prit sa femme dans ses bras en s'écriant : Ce sont des lâches ! me proposer une abjuration, qu'ils appellent une conversion, ô mon Dieu ! où trouver des consciences pures et des croyances désintéressées !... Ma femme, nous sommes ruinés, demain nous serons sans asile et en butte aux railleries de ceux qui voudraient rayer notre culte des cultes de Dieu, il faut fuir, chère Gilbertine, il faut échapper à cette honte... La jeune femme s'était déjà préparée à tout, elle accueillit le projet de son mari et se disposa à réunir les faibles restes de leurs effets. Cette résolution prise, les deux époux parurent plus calmes. — Allons, Gilbert, dit le père à l'aîné des enfans, encore occupé à nettoyer et à gratter la dalle sur laquelle il avait découvert une tête de lion, allons, mon fils, il faut aider ta mère, nous partons, mon enfant, nous allons voir grand-père à Condrieux. — Oh ! je veux bien, père ; mais il faut emporter cette pierre où se trouve ma belle tête de lion, tiens, père, regarde : et le père complaisant se baissa pour regarder la dalle de plus près.

A. F.

(La suite au numéro prochain.)

Une Fête publique.

1° On la commence à sept heures du soir pour économiser ainsi les frais de la journée ;

2° On prend trente-cinq livres de poudre à canon, quarante-deux livres de charbon pulvérisé, trois livres de limaille de fer, deux livres de limaille de cuivre ; on enveloppe tout cela avec neuf livres et demie de papier-carton, en paquets plus ou moins gros ;

3° On requiert quelques douzaines de serviteurs de la patrie, héros à cinq sous par jour, les plus détermi-

nés à faire des farces et de l'héroïsme ; on leur fait mettre le feu aux petits paquets entre sept heures et demie et huit heures du soir..... *Fcheeee, pa, pa, pa, pan, pan.* On y voit clair comme en plein midi, les lanternes paraissent des vessies ; le peuple tousse, éternue et se mouche ; la poudre, la limaille de fer, le charbon et le papier brûlé, tout cela le prend au nez et à la gorge ; il est heureux, faut voir !

4° Ce n'est pas tout encore. On a soixante-quatorze lampions en terre cuite ; on les remplit de vieux suif et de vieille huile le plus puans possible, on les accroche aux édifices *du public*, on y fait mettre le feu par des serviteurs du département à tant par mois ; alors la jubilation est complète et délirante jusqu'à dix heures, où chacun se retire chez soi, ivre de joie, de bonheur, d'enthousiasme..... et de fumée oléagineuse ; puis on se lève le matin pour vivre et payer ses contributions comme à l'ordinaire.

Et voilà le tableau sincère et véritable de la dernière fête publique célébrée à Lyon, *la seconde ville du royaume* ; car il est convenu maintenant qu'on ne parlera plus de Lyon sans ajouter *seconde ville du royaume*, ce qui est très-flatteur, vu l'état dans lequel se trouve Paris la première ville du royaume.

La jeune Malade.

ROMANCE.

C'en est fait ! vers le sombre rivage
Chaque matin je marche avec langueur,
J'emporte, hélas ! dans ce triste voyage,
Seize printemps et l'espoir du bonheur.
D'un mal affreux là je serai guérie ;
Un long sommeil suspendra mes douleurs.
Destin cruel en m'arrachant la vie,
Sur mon tombeau laisse croître des fleurs.

Tout doit périr dans la nature entière....
Fatal arrêt que je crus incertain ;
Devrait-on voir l'éclatante lumière
Briller un jour et fuir le lendemain !
Rien ne m'est plus ; du monde que j'oublie,
J'abjure ici les charmes imposteurs.
Destin cruel en m'arrachant la vie,
Sur mon tombeau laisse croître des fleurs.

Adieu lilas qu'un matin voit éclore !
Oiseaux chéris précurseurs des beaux jours,
Au bois touffu vous reviendrez encore,
Vous reviendrez.... Mais, adieu pour toujours !...
De vous revoir l'ivresse m'est ravie ;
Autour de moi je vois couler des pleurs.
Destin cruel en m'arrachant la vie,
Sur mon tombeau laisse croître des fleurs.

SYLVAIN SÉJALON.

André,

PAR GEORGES SAND.

Devons-nous *André* à une coquetterie d'auteur qui veut prouver qu'il n'a pas un genre exclusif, ou bien à

une imagination fatiguée de productions sérieuses, qui vont pour quelques instans demander à un drame comique l'oubli de ses pénibles pensées ? Quel que soit le motif qui ait fait écrire des lignes que nous ne nous attendions pas à voir sortir de la plume de Georges Sand, il est impossible de ne pas avouer qu'il est admirable même dans ses divagations. André devait être seulement destiné à la revue des deux mondes et non à une publication formulée en in-octavo, car le souvenir de Paul de Kock qu'un grand nombre de passages rappelle de suite à l'esprit, en fait un frère disparate ressemblant bien peu à *Jacques* et à ses trois sœurs aînées, création si belle et d'un ordre si élevé. Aussi, lecteur, ne vous arrêtez qu'en passant sur les accessoires du tableau, et ne posez vos regards que sur la pure lumière qui éclaire les deux têtes d'André et de Geneviève.

Jeunes encore à la vie, et le cœur plein de sensibilité et d'innocence, tous deux ils se laissent aller à un amour dont leur simplicité ne calcule pas les suites. N'ont-ils pas été étrangement jetés dans la vie, l'un à droite et l'autre à gauche. *André* est fils du marquis de Morand, gentilhomme campagnard, et sa bien-aimée qu'il lui eût été permis d'avouer et de chérir si elle avait eu de riches et de puissans aïeux, n'a pas même la mémoire de ceux qui l'ont précédée dans la vie. La pauvre fille dont l'âme ferait envie à une opulente baronne, si l'âme était une chose dont on puisse se parer comme d'un bijou, est sage autant qu'elle est belle, plus belle que les fleurs qui sortent de sa main. Aussi, Geneviève est aimée et admirée de ses compagnes ; et quand on parle des jeunes filles qui travaillent pour vivre, les Dames de la ville font en faveur de la fleuriste une exception au terme générique de grisette.

Mais lorsque le monde a décidé que Geneviève a cessé d'être sage, et qu'il lui retire son estime, alors le malheur commence à entrer dans le cœur de la fille vertueuse, et *André* croit qu'il ne lui rendra le bonheur qu'en lui donnant son nom, résolution qu'il accomplit malgré la volonté d'un père infatué de sa noblesse ; action sublime, il est vrai, mais incomplète, car ce que l'on appelle devoir, les liens qu'on est convenu d'imposer pour que l'amour soit légitime, ne suffisent pas seuls au bonheur, il faut encore la force d'écarter la misère, et *André* ne l'a pas. Du reste, il ne le peut qu'en forçant la sordide avarice du marquis de Morand, à lui restituer le bien de sa mère, et ce moyen lui répugne, l'entremise d'un ami réconcilie le fils avec le père, et Geneviève oubliant les humiliations dont le marquis l'avait couverte avant son mariage, consent à souffrir l'avanie d'un beau-père pour assurer au moins l'existence de l'enfant qu'elle porte dans son sein : car du jour où elle a eu la conscience de la faiblesse de son mari, toutes les illusions de l'amour ont disparu, et elle a senti que l'être qu'elle va mettre au monde lui apportera la mort.

Encore un de ces plaidoyers éloquens capables d'ébranler la plus profonde conviction de celui qui croit

au bonheur dans le mariage. Sous quelque point de vue que vous l'envisagiez, Georges Sand, la joie en sera donc toujours éloignée ! Oh ! prenez garde, vous amèneriez au scepticisme.

A. D.

GRAND-THÉÂTRE.

Premiers débuts de M. SYLVAIN, premier Ténor ; de M. DESFORGES, premier Danseur demi-caractère ; et troisièmes débuts de M. MANTET, Baryton, et de M. CHARDON, deuxième Basse-taille comique.

Il y a tout d'abord un compliment à faire à M. Sylvain, c'est que, arrivé de la veille à onze heures du soir, il ait joué le lendemain, jeudi dernier, bravant ainsi la fatigue du voyage et le ciel orageux de nos débuts. Cette prompte détermination nous assure déjà en M. Sylvain une des plus précieuses qualités de l'artiste, c'est le goût de son art, qui nous garantit le zèle et le dévouement dans l'exercice de son emploi.

M. Sylvain, en choisissant l'opéra de *la Muette* pour son premier début, n'a pas voulu prendre le public en traître. Le rôle de Mazaniello contient toutes les épreuves possibles pour un ténor ; aussi les spectateurs ayant compris toute la grandeur de la tâche du débutant et toute l'importance de leur jugement, ont-ils été silencieux à la première entrée de M. Sylvain ; mais bientôt on a senti la force de cet acteur, car il est comédien autant que chanteur. Le premier morceau, *Amis, la matinée est belle*, a été dit et chanté avec beaucoup de talent ; entre ce morceau et celui du *Sommeil*, M. Sylvain a reçu de nombreux applaudissements ; mais après l'*Invocation*, si expressive et suave d'harmonie et de pensée, les bravos ont été unanimes. Ce morceau est en effet la pierre de touche de la voix d'un ténor. M. Sylvain, nous le pensons, peut se considérer comme reçu. Nous ne nous prononcerons point aujourd'hui sur le mérite de cet acteur, dont la voix nous a plutôt saisi par son ensemble que par ses détails. Nous ne pouvons qu'avoir à gagner en attendant le résultat des deux derniers débuts, où nous prendrons le temps de respirer.

Le public semblait avoir pris le parti de ne pas écouter M. Mantet à son troisième début. Le bruit qu'on a fait nous prive nous-même de porter notre jugement sur la manière dont il a joué son rôle dans *la Muette* ; nous ne pouvons que revenir à notre première opinion, c'est que toute la théorie et l'adresse musicale possibles ne peuvent donner une voix de *Martin* à celui qui ne l'a pas.

On est revenu, à l'égard de M. Chardon, à des sentiments plus justes, et on a eu raison. M. Chardon est, comme deuxième basse-taille, une utile acquisition.

Le public a accueilli M. Desforges comme une ancienne connaissance ; ce danseur loin de perdre par le non-usage, a beaucoup acquis au contraire, il a fait preuve d'une légèreté et d'une vigueur peu com-

munes, peut-être qu'en mettant un peu moins de vivacité M. Desforges aurait plus de souplesse et de grace, c'est une observation que nous livrons aux méditations de l'artiste. M^{lle} Angélica devient chaque jour plus gracieuse et plus légère, elle a les plus heureuses inspirations, et ses nouveaux pas sont du plus charmant effet. Quant à M^{lle} Elisa Guillermain, nous lui dirons qu'il est sans doute fort bien d'imiter ce qui est beau, mais l'imitation exagérée devient ridicule, M^{lle} Guillermain peut donc se dispenser de se tenir aussi long-temps sur ses orteils :

Ne forçons jamais le talent,
Nous ne ferions rien avec grace.

Pour nous résumer sur cette représentation, nous dirons que *la Muette* a été généralement bien rendue, les chœurs se sont distingués. Les honneurs reviennent de droit à M^{me} Dérancourt et au débutant. Fouché avait un beau costume, mais malgré toute sa bonne volonté, la faiblesse de sa voix le sert mal dans le rôle du fils du vice-roi. Nous dirons un mot du personnage principal : la muette *Fenella* était représentée par M^{me} Nique ; le public qui ne réfléchit pas toujours a commencé par siffler, mais bientôt il a compris que cette actrice pouvait seule remplir ce rôle, et la manière dont elle s'en est acquittée a prouvé qu'on n'aurait pas pu le placer mieux. M^{me} Nique a été applaudie.



La Pologne.

Scènes historiques, monumens, monnaies, médailles, costumes, armes, portraits ; sites pittoresques, châteaux, édifices, églises, monastères ; curiosités naturelles ; peinture de mœurs, costumes, cérémonies civiles, militaires et religieuses, danses ; contes, légendes, traditions populaires ; géographie, statistique, esquisses biographiques, éphémérides ; littérature, poésie, beaux-arts, musique.

RÉDIGÉE PAR UNE SOCIÉTÉ DE LITTÉRATEURS,

Sous la direction de

LÉONARD CHODZKO.

60 LIVRAISONS

De chacune 8 pages, ou 16 colonnes de texte grand in-8o,

ORNÉES DE GRAVURES SUR ACIER.

6 SOUS LA LIVRAISON.

On souscrit à Lyon chez tous les Libraires et au bureau de l'ÉPINGLE.

RESTAURANT.

GRANDE RUE MERCIÈRE, N° 56, AU FOND DE L'ALLÉE.

On sert à toute heure à la carte et au prix fixe : dîner à un franc vingt centimes, composé de potage, trois plats, dessert, demi-bouteille, pain, et à un franc cinquante centimes, la bouteille entière ; déjeuner à quatre-vingt-dix centimes, composé de potage, deux plats, demi-bouteille et pain. On loue des chambres garnies au jour et au mois ; on donne des cabinets aux sociétés qui veulent être séparées, et on reçoit des pensionnaires.